

Une délégation de la Fédération FO Energie et Mines dirigée par son Secrétaire Général Max Royer a été reçue le 26 au soir par le directeur de cabinet de Jean-Louis Borloo, Jean-François Carencio et son conseiller technique. Cet entretien faisait suite à un courrier de FO Energie et Mines sur différents sujets concernant EDF.

Lors de cet entretien, FO Energie et Mines a demandé au Gouvernement de renoncer au projet de loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché Electrique) et ceci pour les raisons suivantes.

Un projet absurde qui privilégie la concurrence

Ce projet vise, en effet, à imposer à EDF de céder 25 % de l'électricité produite par ses centrales nucléaires à ses concurrents. Ce choix est absurde car il fait de la concurrence une fin en soi alors qu'elle était censée être au bénéfice des clients et il témoigne de l'échec du dogme bruxellois du « tout-marché » !

Un projet dangereux car il n'incite pas à faire des investissements

Pourquoi, en effet, les concurrents d'EDF qui bénéficieront d'un accès garanti aux centrales nucléaires au même prix que celle-ci, investiraient-ils dans de telles conditions ? Ce projet fait donc courir un risque pour la sécurité d'approvisionnement de la France.

Un projet qui inquiète et indigne fortement les personnels d'EDF

L'ensemble des salariés d'EDF est fortement inquiet et indigné à juste raison. Les agents de la direction commerciale protestent contre cette perte de clientèle « sur tapis vert » qui serait engendrée par cette loi. Quant aux agents du nucléaire, ils seraient considérés si le projet passait comme des salariés qui ne travaillent plus dans le seul intérêt d'EDF mais aussi dans celui de ses concurrents ! Du jamais vu !

Un projet qui s'inscrit dans le démantèlement d'EDF

Si ce projet était voté, il y a tout lieu de craindre que la prochaine étape serait la filialisation pure et simple du nucléaire comme cela a déjà été le cas pour la distribution et le transport. Les mêmes causes risquent de produire les mêmes effets : rôle dévastateur de la CRE, glissement de la connaissance des coûts du nucléaire vers une séparation comptable puis vers une séparation juridique. C'est dire l'enjeu !

Pour toutes ces raisons, FO Energie et Mines demande au Gouvernement de renoncer au projet de loi NOME qui cherche à promouvoir une concurrence purement artificielle. Plus que jamais, en cette période de crise, ce sont les valeurs de service public et d'égalité entre les citoyens qui doivent être au cœur de l'action publique !

Paris, le 28 octobre 2009.